Stage d'automne 2023

Stage multi-disciplines tous niveaux
Enfants et ados 6-16 ans

Dressage, saut, balade, voltige, pony games, soins aux poneys

Sem. du 16 au 20 oct.	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20
Sem. du 23 au 27 oct.	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27

	Semaine	**Journée**
Non Membre (du Club Equestre de la Prélaz et non pas de l'Ecole d'équitation de Pampigny)	CHF 500.-	CHF 110.-
Membre (du Club Equestre de la Prélaz et non pas de l'Ecole d'équitation de Pampigny)	CHF 450.-	CHF 100.-

Nom ……..…….. Prénom : ……..…….…….……..…..

Personne de contact :……...

Adresse : …….....……..……..……....

NPA : ……..... Ville : ……..……..……..……..…..…...

Natel : ……...……..……..... E-mail…….....……..……..

Age :……

Spécificités médicales : ……..……..……...

Spécificités et allergies alimentaires : ……

Ecurie de la Prélaz Sàrl - Route de la Prêle 3B – 1142 Pampigny
la_prelaz@bluewin.ch - www.laprelaz.ch

Règlement

Paiement :	A l'inscription sur le compte ci-dessous. Pas de facture envoyée. Frais de rappel 20.- supplémentaire
Banque :	Postfinance Tardy Christian Ecurie de la Prélaz Sàrl IBAN CH49 0900 0000 1770 0020 8
Confirmation :	Aucune autre confirmation ne sera envoyée
Formulaire à retourner :	la_prelaz@bluewini.ch
Horaire :	09h00 – 17h00. En dehors des heures, les enfants ne sont plus sous la surveillance de l'Ecurie de la Prélaz
Repas :	Repas de midi et goûter inclus
Tenue :	Pantalon d'équitation, training ou legging, bottes de pluie, baskets. L'Ecurie de la Prélaz met à disposition les bombes (casques).

Toute personne pratiquant l'équitation au sein de l'école d'équitation de l'Ecurie de la Prélaz

- déclare être informée que le port de la bombe est obligatoire et être parfaitement consciente des risques liés à la pratique de l'équitation, en relation notamment avec l'imprévisibilité du comportement du cheval/poney.

- reconnaît que la chute est un risque qui fait partie inhérente de ce sport. Seule une faute grave ou intentionnelle prouvée pourra être imputée à l'entreprise.

Date …… ……...……...

Signature du représentant légal